

M. ERNEST GOUIN

M. Ernest Gouin, régent de la Banque de France, administrateur de la Société de construction des Batignolles, est mort à Paris la semaine dernière, à l'âge de 71 ans. Les importants travaux publics qu'il a exécutés en France et à l'étranger l'avaient mis au premier rang parmi nos grands industriels. Après avoir d'abord coopéré comme Ingénieur au chemin de fer de Paris à Saint-Germain, il fonda ses ateliers de construction, aux Batignolles, qui prirent rapidement une extension considérable. Parmi ses travaux les plus remarquables, nous citerons les ponts de Mâcon, de Culoz, de Szegedin, les ouvrages d'art de la ligne de Saint-Pétersbourg à Varsovie, la traversée des Pyrénées et celle des Apennins, le pont du Pô, le pont de Pesth, la ligne de Bône à Guelma, etc.

La générosité du défunt était légendaire; il avait fondé ou soutenait plusieurs écoles et plusieurs établissements de bienfaisance : depuis quatre ans, il avait donné plus de deux millions, et l'Assistance publique, entre autres, avait reçu dernièrement de lui près de 400 000 francs.

M. Ernest Gouin était commandeur de la Légion d'honneur, régent de la Banque de France, ancien président du Tribunal de commerce de la Seine et du Conseil des Prud'hommes, et ancien membre du Conseil municipal de Paris. Il laisse un fils, M. Jules Gouin, Ingénieur, sorti de l'Ecole centrale des Arts et manufactures, auquel échoit maintenant la direction des ateliers des Batignolles, et deux filles, l'une mariée à M. Chabrol, architecte du Gouvernement, et l'autre à M. Guiard, neveu d'Emile Augier.

Les obsèques de M. Ernest Gouin ont été célébrées le 20 mars à l'Eglise Saint-Augustin au milieu d'une affluence considérable. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Denière, régent de la Banque de France ; Dietz-Monnin, président de la Chambre de Commerce de Paris ; par le président du Conseil d'administration de la Société de Saint-Nicolas, et par un administrateur de la Société de construction des Batignolles.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre où deux discours ont été prononcés, le premier par M. Ernest Fouquet, administrateur de la Société de construction des Batignolles, qui a retracé en termes émus la vie industrielle et philanthropique du défunt ; le second par M. Emile Augier qui a fait un touchant tableau de sa vie de famille.

Nous donnons un extrait du discours de M. Fouquet, son collaborateur pendant 33 ans, qui résume la carrière si bien remplie de ce grand industriel.

« M. Ernest Gouin est sorti de l'École polytechnique en 1830. Classé premier dans l'Etat major, il donna sa démission, puis fut admis à L'Ecole des Ponts et Chaussées où il passa deux ans.

Le grand mouvement industriel qui caractérise notre époque commençait à se dessiner ; les chemins de fer, la navigation à vapeur occupaient toutes les intelligences. C'était en Angleterre seulement, qu'ils pouvaient alors être étudiés ; M. Gouin s'y rendit, il y apprit d'abord l'anglais, puis après quelques mois de séjour dans les ateliers mécaniques les plus renommés, il fut chargé par M. Clarck, directeur de la traction du chemin de fer de Paris à Orléans, alors en construction, du contrôle de l'exécution des locomotives que cette Compagnie avait commandées aux ateliers de Sharp, à Manchester. C'est là que se décida la vocation de M. Gouin qui devait plus tard prendre, dans toute l'Europe, une part si considérable à l'industrie des chemins de fer.

De 1839 à 1845, il fut Ingénieur de la traction et des ateliers des lignes de Paris à Saint-Germain, Versailles et Saint-Cloud. Ces petites lignes qui semblent si peu de chose actuellement, furent pourtant la pépinière des plus hautes personnalités du monde aujourd'hui si considérable des chemins de fer ; avoir occupé l'un des premiers rangs techniques dans cette Compagnie minuscule est un titre d'honneur que je ne pouvais passer sous silence. Bien des expériences y furent faites d'ailleurs ; c'est là que fut tentée l'application de la pression atmosphérique à la propulsion des trains, c'est là que fut installé le premier télégraphe électrique. M. Gouin fut l'Ingénieur des machines atmosphériques, machines colossales pour leur temps ; il alla étudier en Angleterre les premiers appareils de télégraphie qu'il rapporta en France.

En 1846, il fonda ses ateliers de construction de locomotives et de machines de filature, aux Batignolles ; trois ans après, il introduisit en France la construction des ponts en fer, construction toute nouvelle, qui n'était jusqu'alors pratiquée qu'en Angleterre ; quelques années plus tard, il installait des chantiers de navires, en bois et en fer, à voiles et à vapeur, à Nantes.

Un champ plus vaste s'offrit bientôt à son activité. En 1857, la construction des chemins de fer était à l'ordre du jour dans toute l'Europe ; mais l'industrie française était encore timide, les communications étaient lentes et difficiles et l'industrie métallurgique de notre pays se limitait au marché national. M. Gouin ne craignit pas de donner l'exemple en se chargeant de la construction des plus grands ponts, en Hongrie d'abord, en Russie ensuite, puis dans toute l'Europe et dans les pays d'outre-mer. Quelques années après, il engagea résolument sa maison dans la construction des chemins de fer et fit établir plus de 1 000 kilomètres de voies ferrées en Espagne, en France, en Italie, en Autriche, en Roumanie, en Belgique, en Algérie, au Sénégal.

Cette existence industrielle, si remplie, n'absorbait pas toute son activité ; il trouvait encore le temps d'être, pendant plusieurs années, président du Conseil des Prud'hommes de Paris, fonction absorbante et délicate, qu'il acceptait pourtant avec abnégation et remplissait avec conscience, car ainsi qu'il le disait lui-même, c'était, à ses yeux, une obligation de sa situation industrielle et il ne se croyait pas le droit de l'éluder. Il était ensuite membre, puis président de la Chambre de commerce, puis conseiller municipal à Paris, pendant quinze ans, de 1860 à 1875. Enfin il était nommé, il y a quelques années, régent de la Banque de France : c'était le couronnement d'une vie consacrée au travail et dont la loyauté et l'honorabilité pourront être prises pour modèles ».